

Faut-il remettre en cause la naissance d'Eugène DELACROIX ? *

par A. CAMELIN

Le problème de la naissance d'Eugène Delacroix a été maintes fois examiné, ici même, voici quarante-cinq ans, par M. Maurice Genty (4) et, plus récemment, il y a une quinzaine d'années par notre excellent collègue Benassis (1) et M. André Finot (3).

Rappelons seulement que le bruit d'une paternité possible de Talleyrand a pris naissance à la fin du XIX^e siècle dans des conversations de salon auxquelles les historiens n'auraient pas dû apporter la caution de leurs études. L'affaire paraît donc définitivement jugée après les travaux de M. Léon Noël (7) et de M. Paul Loppin (6).

Eugène Delacroix est donc bien le fils de Charles Delacroix, ministre des Relations extérieures, et de son épouse née Victoire Oeben, fille de l'ébéniste du roi.

Pourquoi a-t-on été amené à en douter ? Tout simplement sur un médisant postulat colporté *a posteriori* : Charles Delacroix aurait été inapte à procréer en raison d'une très volumineuse tumeur scrotale apparue progressivement en 13 ou 14 années. C'est faire bon marché de ses aptitudes. Et cette notion a permis aux mauvais esprits du temps de rechercher une autre paternité. Celle qui venait à l'esprit était de l'imputer à Talleyrand, successeur de Charles Delacroix. Or, il est certain que les rapports de Talleyrand et de Delacroix furent ceux d'un prédécesseur à un successeur, et un peu plus tard, ceux d'un ministre des Relations extérieures à son ambassadeur. Le reste est invention, en particulier les visites qu'aurait faites Talleyrand à Charenton-Saint-Maurice, lieu de résidence des Delacroix, où ceux-ci vivaient avec leurs trois enfants.

C'est donc à une véritable exégèse des textes et des dates qu'il convient de se livrer pour essayer de démêler cet écheveau.

* Communication présentée à la séance du 28 janvier 1978 de la Société française d'histoire de la médecine.

Il est certain que parmi les très nombreuses études — la plupart assez fantaisistes — faites de cete affaire, celles de M. Léon Noël et de M. Paul Loppin ont exposé et interprété les faits avec une louable rigueur historique. M. Paul Loppin, hélas récemment décédé, a rassemblé le résultat de ses recherches dans une dernière édition de son livre réunissant ses publications antérieures : « Delacroix, père et fils ». (6) Remarquable synthèse de toute l'affaire, traitée avec l'expérience d'un haut magistrat, l'objectivité d'un historien, et la ténacité d'un chercheur.

La paternité de Charles Delacroix étant admise, un autre problème se pose : après l'ablation de la très volumineuse tumeur scrotale, l'opéré aurait récupéré sa virilité. C'est à celle-ci, retrouvée, que serait due la conception qui aboutira à la naissance d'Eugène Delacroix. Mais alors il faudrait admettre que la grossesse ait été de courte durée : moins de 6 mois à moins de 7 mois. M. Paul Loppin en retient l'hypothèse, mais en soulignant toutefois sa fragilité.

Il en est de même pour celle que vous est proposée, assez hasardeuse, mais cependant qui doit être envisagée.

Charles Delacroix et sa famille

Charles Delacroix est né à Givry-en-Argonne le 15 avril 1741. Avocat, puis, d'aventure, professeur à Rodez, il va avoir la chance d'être à Limoges le collaborateur et le disciple d'Anne Robert Turgot qu'il suivra à Paris jusqu'à sa disgrâce du 12 mai 1776. Il se retire alors près de Givry, à Contault, village dont il accolera le nom au sien pour se différencier de son frère qui de la même façon s'appellera Delacroix d'Ante.

Marié à Paris avec Victoire Oeben, il en aura quatre enfants : le premier, Charles Henry, né à Paris le 9 janvier 1779 et mort à Bordeaux en 1845. Puis, à Givry, naissent Henriette, le 4 janvier 1782, qui sera Madame de Verninac, et Henry en 1784, qui sera tué le 14 juin 1807 à Friedland.

Enfin, Ferdinand Victor Eugène, né à Charenton-Saint-Maurice le 26 avril 1798 (7 floréal an VI).

La carrière politique de Charles Delacroix l'amène du Conseil général de la Marne en 1791 au Directoire du département et à la Convention, puis au Directoire dont il sera pendant 27 mois le premier ministre des Relations extérieures, du 15 brumaire an IV (6 avril 1795) au 30 messidor an V (18 juillet 1797) traitant, lui, 'ex-conventionnel régicide, avec les Cours d'Europe.

C'est au cours d'un changement presque total du ministère, qu'il a été remplacé par Talleyrand, à l'affût de sa place grâce à sa très intrigante amie Madame de Staël.

Libéré de ses fonctions, Charles Delacroix va pouvoir s'occuper de sa santé.

Considérablement gêné par cette tumeur scrotale, il est l'objet d'une consultation de huit médecins dont Sabatier, Pelletan, Boyer et Imbert-Delannes. Par sept voix contre une, celle d'Imbert, l'abstention opératoire est

décidée. « Cette opération étant à l'avis du plus grand nombre des consultants l'opprobe de la chirurgie ». Mais Delacroix, impressionné par les succès antérieurs d'Imbert, et la présentation de malades guéris par lui, va accepter l'intervention. Ce parti n'étonne pas chez un homme réputé pour son courage, son esprit de décision et sa ténacité. Il prend le risque qu'il sait pouvoir être mortel. L'opération aura lieu plusieurs semaines après, à son domicile de Saint-Maurice, le 27 fructidor an VI (13 septembre 1797), facilitée par la proximité de leurs résidences.

Ange Imbert-Delonnes

La personnalité de ce chirurgien militaire, né le 30 janvier 1747 à Vacqueyras, dans le Comtat Venaissin, et mort à Paris le 23 août 1818, est des plus curieuses (9). Docteur en médecine et en chirurgie de Caen, chirurgien du duc de Chartres, il est connu pour son traitement chirurgical de l'hydrocèle depuis 1781 et la qualité de ses patients dont Bougainville, Vintinille-Lascaris, etc., qui l'ont autorisé à en faire état. Important, vaniteux, sûr de soi, Imbert n'attire pas la sympathie ; ses qualités d'opérateur suscitent la jalousie. Lui-même, ayant été passagèrement (du 2 floréal an VI au 17 fructidor an VII — 25 avril 1798 au 3 septembre 1799) l'un des inspecteurs généraux du Service de Santé, nommé à titre personnel après l'opération de Charles Delacroix, deviendra récriminateur, inondera les autorités, Bernadotte, Bonaparte, Lacépède, et beaucoup d'autres, de ses réclamations. Il finira sa carrière, qui fut assez lucrative, comme chirurgien chef de la succursale des Invalides d'Avignon de 1801 à 1816 (2).

Mais c'est à la reconnaissance de son opéré Charles Delacroix, et au soutien de Palissot (devenu son beau-père) qu'il devra cette nomination. Sa radiation, en septembre 1799, est le fait d'une mesure générale d'économie remanant de 8 à 3 le nombre des inspecteurs.

L'intervention du 27 Fructidor, an V (13 septembre 1797)

Ce sommet des succès chirurgicaux d'Ange Imbert-Delonnes fut connu par la publication qu'il en fit dès frimaire an VI, publiée « par ordre du gouvernement » le 24 germinal an VI (14 avril 1798) après une communication à l'Institut, puis dans d'autres ouvrages (5 et suivants).

Il s'en réclame de modestes propos : « J'ai arraché des bras de la mort le brave républicain de Lacroix (sic) par une opération jugée impraticable d'après l'opinion de tous mes collègues. » Il est au moins certain qu'il a prolongé l'existence de son patient.

Le protocole opératoire est donc connu par ces publications, et la description la plus complète est de 1812 (5 e) en réponse à des attaques. On en laissera de côté les détails pour n'en retenir que l'essentiel. L'ablation de la tumeur, à l'époque dénommée sarcocèle, comportera celle du testicule gauche

L'intervention durera deux heures et demie, avec quatre poses de dix minutes. Elle s'effectuera, au milieu des douleurs que l'on suppose, en présence de six autres médecins : Monier, Duchanoy, Collet, Coecou, Poisson et Guille-mardet. Ce dernier, également membre du Conseil des Anciens, était très lié avec les Delacroix au point que les enfants se seraient élevés ensemble (8).

L'opération réalisée, Imbert exécutera lui-même tous les pansements à la décoction de quinquina. Il fera lever son opéré au 30^e jour (mi-octobre 1797), le fera marcher au 40^e (fin octobre 1797) et « la cure fut parfaite le 60^e jour » (mi-novembre 1797). Ces dates auront leur importance.

Un mois encore, et redevenu disponible pour le service de la République, Charles Delacroix est nommé par le Directoire ministre plénipotentiaire auprès de la République batave. Les archives du ministère des Affaires étrangères apprennent qu'il est arrivé à La Haye le 10 nivôse an VI (30 décembre 1797) pour succéder à Noël, et qu'il en reviendra le 19 prairial an VI (7 juin 1798). Ses lettres de récréance sont datées du 21 prairial motivées par des événements politiques en Hollande. Madame Delacroix est restée à Charenton-Saint-Maurice avec ses deux fils, Charles Henry 19 ans, et Henry 14 ans. Henriette, mariée à 16 ans, est déjà devenue Madame de Verninac Saint-Maur.

A son retour de La Haye, Charles Delacroix trouve donc à son foyer un nourrisson de six semaines.

Le problème : naissance prématurée ou naissance à terme ?

Une naissance prématurée serait celle succédant à une conception après l'intervention chirurgicale.

Une naissance à terme serait celle due à une conception antérieure à celle-ci. Selon le postulat admis, cette dernière ne serait pas possible.

M. Paul Loppin a penché pour la première hypothèse. La seconde se débarrasse du postulat.

M. Paul Loppin a apporté en 1965(6) un fait nouveau et combien important ; il s'agit de la publication d'une partie de la correspondance privée échangée pendant les premiers mois de 1798 entre Charles Delacroix à La Haye et sa femme, Victoire Oeben, à Saint-Maurice. Le ton des lettres des deux époux a permis à Paul Loppin de mettre un point final à la malveillante légende d'une mésentente du couple, comme à celle d'un adultère. Toutes les lettres portent l'accent de la plus affectueuse et mutuelle attention, aussi bien avant qu'après la naissance d'Eugène.

Ainsi le 14 pluviôse an VI (2 février 1798), il donne à sa femme des nouvelles de sa santé « qui se fortifie tous les jours. Les suites de mon opération disparaissent peu à peu. L'insensibilité locale diminue, et j'ai tout lieu d'espérer que le printemps remettra tout dans son état naturel. Je ne connais plus aucune espèce de douleur, et le plaisir pourrait me visiter

encore... » et dans cette même lettre, il s'inquiète de l'état de santé de sa femme « ... il te serait impossible sans tout risquer de faire à présent le voyage de La Haye ». Quinze jours plus tard, dans une autre correspondance « ... ne considère que ta santé, la position où tu te trouves, ce que tu aurais à souffrir si les circonstances m'appelaient ailleurs et que ta grossesse te forcât à rester ici... »

Ce que M. Paul Loppin a appelé la clef de l'énigme est contenu dans une lettre de Victoire datée de Charenton du 30 germinal an VI (19 avril 1798) « ... Je souffre toujours de cet effort que j'ai eu en montant en voiture en revenant de Paris ; cela ne me retient pas tout à fait, mais je marche difficilement. J'espère pourtant que cela n'aura pas de suite... Henry me charge de te dire qu'il t'aime de tout son cœur ainsi que Charles. »

Sept jours plus tard, le 7 floréal an VI (26 avril 1798), va naître à Charenton-Saint-Maurice, Ferdinand Victor Eugène Delacroix, déclaré le 8 floréal an VI par le citoyen Guillemardet, législateur, et la citoyenne Adélaïde Denise Oeben, en présence du citoyen Jean Henry Riesener.

M. Paul Loppin a établi un rapport de cause à effet entre « la douleur en montant en voiture » et un accouchement prématuré. On ne saurait, certes, le contredire.

Toutefois l'incidence de cette douleur sur une grossesse à terme est tout aussi plausible et peut-être davantage.

Il faut en appeler à Imbert quant à la restitution de la virilité de Delacroix ; cela fait partie de son besoin de publicité. Il a décrit la verge enfouie dans la masse et figurant un véritable ombilic d'où suintait l'urine ; mais sans doute ne s'est-il pas avisé, ni permis, d'interroger son patient sur la possibilité des érections. Or les corps caverneux n'étant pas intéressés par la tumeur, l'érection reste possible modifiant l'aspect de l'organe, saillant alors au-dessus de la masse tumorale. Qui dit possibilité d'érection, dit possibilité de rapprochement conjugal. Que le volume de la tumeur ait gêné l'acte sexuel, c'est indubitable. Mais il faut s'arrêter là à la barrière infranchissable des secrets d'alcôve, des grossesses accidentelles non désirées.

Delacroix, débarrassé de ses fonctions ministérielles qu'il remplissait scrupuleusement, avait aussitôt songé à l'intervention chirurgicale. Celle-ci décidée, pourquoi ne pas admettre, vu les risques considérables de celle-ci un rapprochement conjugal sous le signe du « *moriturus te salutat* » ? Tout est possible, et on connaît en effet de considérables déformations constitutionnelles chez des malformés qui n'ont empêché ni l'acte sexuel ni la grossesse.

Si l'on admet le principe d'une conception fin juillet 1797, l'accouchement du 26 avril 1798 serait dans les délais d'une grossesse normale. Lorsque Delacroix est parti en République batave le 30 décembre 1797, il savait donc sa femme enceinte de cinq mois, ce qui explique sa réticence à l'emmener dans une jeune république sœur encore en pleine agitation politique.

Les hypothèses conceptionnelles

La première hypothèse est celle d'une naissance prématurée. Or, l'élément majeur qui permettrait de l'affirmer manquera toujours, sauf surprise d'une correspondance inconnue : c'est le poids d'Eugène à sa naissance. Sa connaissance leverait tous les doutes.

En l'absence de cette précision, il faut s'adresser à des preuves négatives.

La correspondance publiée par Paul Loppin (6) en donne les moyens. On n'y trouve aucune allusion, après la naissance, à une préoccupation de la mère ; or celle qui va être évoquée serait majeure. En effet, non seulement elle n'en fait pas état, mais encore peut avant le retour de Delacroix, elle écrit « ... mes forces reviennent tout doucement, Eugène souffre beaucoup des coliques, malgré cela il commence à profiter, *son lait passe bien...* » C'est donc que cette mère de famille trouve normale l'alimentation du nouveau-né.

On a fait longtemps la distinction entre prématuré non viable, prématuré difficilement viable, prématuré facilement viable. Les pédiatres spécialisés en néonatalogie prêtent moins d'importance à ces cloisonnements, mais par contre s'attachent aux notions de poids et de robustesse du nouveau-né à l'aide d'indices très précis qui conditionnent ou non la réanimation.

Manifestement Eugène Delacroix n'aurait pas présenté de difficultés à sa naissance.

Le seul fait que *la succion-déglutition* n'ait posé aucun problème suffit à prouver que le nouveau-né est survenu à terme, ou au moins au cours du huitième mois, puisque l'allaitement a été possible et normal. Car la médecine périnatale admet *la succion-déglutition possible seulement vers la fin du huitième mois de grossesse*, et dans de bonnes conditions de poids et de robustesse.

Tout autre naissance prématurée remonterait à une conception du 25 octobre 1797 au plus tôt, et de fin novembre au plus tard, fixant la naissance à 6 mois ou, pire, à 5 mois de gestation. Le nouveau-né n'aurait pu exercer de lui-même sa succion-déglutition. Il n'aurait pas survécu à cette époque, alors que maintenant les extraordinaires techniques modernes permettraient de l'amener à l'âge du terme. Ce sont justement ces possibilités actuelles qui ont permis de situer à la fin du huitième mois le début de l'autonomie alimentaire.

Par conséquent, et à l'époque considérée, Eugène Delacroix n'est pas né prématuré.

Reste à examiner la seconde hypothèse : celle de la naissance après une grossesse normale de neuf mois.

Elle est liée à l'abandon du malveillant postulat de l'impossibilité par Delacroix à procréer.

Elle est par contre entachée de la difficulté de l'acte sexuel en raison du volume de la tumeur.

Mais elle est justifiée par un temps de grossesse normal de plus de huit mois, et sans doute de neuf, avec une conception possible entre fin juillet et fin août 1797.

Ajoutée aux arguments psychologiques et familiaux, cette hypothèse, sans caractère péremptoire, mérite autant d'attention que la précédente. Il faut remarquer aussi, la notion qu'Imbert-Delonnes n'a jamais fait état de cette naissance, qu'il n'aurait pas manqué d'attribuer à son intervention. Car, en 1812, il écrivait avoir donné onze ans de vie à Delacroix, alors que ce ne fut que huit ans, ce qui est déjà un beau succès, et, le connaissant, il n'aurait pas hésité à tirer argument de cette naissance.

Telles sont les raisons qui ont semblé mériter une révision du problème de la naissance du célèbre peintre Eugène Delacroix.

Si l'on compare, en effet, les deux opinions, émanant des deux hypothèses opposées, ne convient-il pas d'admettre qu'il y a davantage de chances pour l'affirmation d'une naissance à terme, que pour celle de la naissance d'un prématuré ? L'excellente étude critique de M. Paul Loppin a été déviée à sa base par deux conseils peu rationnels : le postulat de Delacroix hors d'état de procréer, et par celui de la viabilité en 1798 d'un prématuré de 6 mois dont on ignore le poids. Sans doute, ceux de nos confrères interrogés par M. Paul Loppin sur les espérances de vie d'un prématuré, ne pensaient-ils qu'aux conditions des techniques actuelles.

Les deux explications proposées, pour contraire qu'elles soient, ne pourront pas être prouvées. Jeux de l'histoire ? Peut-être. Comme l'a écrit Montaigne, « nulle proposition ne m'étonne, nulle croyance ne me choque quelque contraire qu'elle soit à la mienne ; il n'est si frivole et extravagante fantaisie qui ne me semble digne de l'esprit humain. »

BIBLIOGRAPHIE

Non exhaustive cette bibliographie est limitée à l'essentiel du problème de la naissance d'Eugène Delacroix. On en trouvera le complément dans l'ouvrage de M. Paul Loppin.

1. BENASSIS. — « Eugène DELACROIX ». *Revue thérapeutique des alcaloïdes*. janvier-février 1932.
2. CAMELIN A. — « La succursale des Invalides d'Avignon (1801-1850) ». *Histoire des sciences médicales*, T. IX, n° 1, 1975-1976, pp. 51-64.
3. FINOT A. — « Eugène DELACROIX est-il né à sept mois ? » *Histoire de la médecine*, septembre-octobre 1964, pp. 23-29.
4. GENTY M. — « Le chirurgien Ange Imbert-Delonnes et l'opération de Charles Delacroix ». *Le Progrès médical*, 5^e année, n° 4, suppl. mensuel ill., 1932, pp. 25-29.
5. IMBERT-DELONNES A.B. — (Museum Calvet, Avignon).
 - a) « Cure radicale de l'hydrocèle »... à Paris chez l'auteur, rue des Bons-Enfants n° 20, avec approbation et privilège du Roi, 1791, 1 vol., 421 p.

- b) Brochure de frimaire an VI (déc. 1797) sur « l'opération de Delacroix et réflexions à l'Institut national 1^{er} ventôse an VI (fév. 1798) » et *Moniteur* du 13 avril 1798.
 - c) « Progrès de la chirurgie en France », publié par ordre du gouvernement. 1 vol., 60 p., Impr. de la République, Paris, nivôse an VIII.
 - d) « Opération courte, facile et sans danger pour guerir sûrement l'hydrocèle ». 1 vol., an XI (1802).
 - e) « Nouvelles considérations sur le cautère actuel ». 1 vol., 456 p., Seguin, impr., Avignon 1812.
6. LOPPIN Paul. — « Delacroix père et fils ». 2^e édition, 1973, 1 vol., 126 p., Librairie du Zodiaque. G. et P. Bearn, 60, rue Monsieur-le-Prince.
7. NOEL Léon. —
a) « Delacroix était-il le fils de Talleyrand ? » *Historia*, n° 321, août 1973, pp. 57-65.
b) « Enigmatique Talleyrand ». 1 vol., in-8, 251 p. Arthème Fayard, éd. 1975, pp. 49-61.
8. PALEWSKI G. — « Propos ». *Revue des Deux Mondes*, juillet 1977 pp. 124-125.
9. ROBERT J. — « La vie et l'œuvre du chirurgien Imbert-Delannes. (1747-1818) ». Thèse méd. Lyon 436, octobre 1976, Impr. 100 p.
-